



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BRÉLIDY  
SÉANCE DU 19 avril 2024**

L'an deux mil vingt et quatre, le dix-neuf avril à 18 heures 30, s'est réuni en session ordinaire le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre-Marie GAREL, Maire.

**Date de la convocation :** 10 avril 2024

ELUS	Présent	Pouvoir	Absent	Absent excusé
GAREL Pierre-Marie	x			
BIAVA Denis	x			
PEUCH Pierre	x			
WATSON Linda	x			
MOREL Richard	x			
FLOURY Antoine			x	
PHILIPPE Guy				X Procuration à P Peuch
BLANC-MAGON de SAINT-ELIER Eléonore	x			
BILLIOU Nicolas	x			
FUSTEC Armelle	x			
CHEVERT Liliane	x			

Le quorum étant atteint, conformément aux dispositions de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Pierre-Marie GAREL ouvre la séance.

**Secrétaire de séance :** Armelle FUSTEC

**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du compte-rendu du 6 avril 2024
2. Vote des subventions 2024
3. Voirie 2024 et choix d'un maître d'œuvre
4. Projet sur le terrain communal « Rue de la mairie » : choix d'un maître d'œuvre
5. Point sur les travaux
6. Numérotation des rues
7. Mise en place d'une commission pour la rénovation de la mairie
8. Organisation du bureau de vote pour les européennes
9. Organisation de la journée « citoyenneté » du 18 mai

**Délibération n° 1\_19/04/2024 – Approbation du compte-rendu du 6 avril 2024**

Le conseil municipal approuve le compte-rendu du conseil du 6 avril 2024.

**Délibération n° 2\_19/04/2024 – vote des subventions 2024**

La commission « finances » s'est réunie le 3 avril 2024, afin de travailler sur le dossier des subventions.

DEMANDES	VOTEES EN 2023	PROPOSITION DE LA COMMISSION
Club du Théoulas	300	300
Club Sport et loisirs	300	300
Les Chasseurs « la Pontrivienne »	100	100
Tro An Daou Dour	300	300
Amicale des Sapeurs-pompiers	30	30
Donneurs de Sang du Canton	100	100
COP Cyclos	0	0
Entente du Trieux Football Club	100	100
ADAPEI	100	100
La Pierre Le Bigaut-Mucoviscidose	50	0
Les Restos du Cœur	50	50
Association des Maires de France	125.53	131.10
Médaillés Militaires du Canton de Pontrieux	35	35
UNC Pontrieux (Anciens combattants)	35	35
Humanitaire du Trieux	20	20
AFM TELETHON	50	50
Comité du Secours Populaire de Plouéc-du-Trieux	50	50
La Ligue contre le Cancer 22	50	50
Skol Gouren Bear de Bégard	0	0
Les Amis du Vélo de Belle Isle en Terre (Kreizh Breizh Elites Féminin)	0	0
Club des Nageurs Guingampais	10	0
France ADOT 22_Don d'organes et de tissus humains	30	30
Festirurales	91.20	92.70
Les Amis Bretons de Colomban	100	100
AS Bégard athlétisme	10	10
Studio danse	20	10
Association Bulle d'eau	0	0
Protection Civile : Ukraine	0	0
Coup de théâtre PLOUEC	0	0
Association Familles Rurales du Trieux	50	50
Centre de formation d'apprentis : JOUSSELIN Sullivan : CAP Maintenance véhicule	10	0
Association Grâce Twirling Club	30	0

**Soit un total de : 2043.80 euros**

Après délibération, le conseil municipal

**Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal :**

- **VALIDE** les montants attribués aux différentes demandes de subventions susmentionnées aux associations au titre de l'année 2024 pour un montant total de 2 043.80 euros ;
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget primitif 2024 de la commune au chapitre 65, article 65741.

#### **Délibération n° 3\_19/04/2024 – Voirie 2024 et choix d'un maître d'œuvre**

La commission « Voirie » s'est réunie le lundi 8 avril.

La commission a retenu les routes suivantes :

- Route de Ker Haralic à Pen Ar C'hra : 800 m
- Stang Tugdual : 150 m

Ces routes vont être re-bitumées.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil décide de prendre ING CONCEPT de Landivisiau pour lancer les démarches pour le marché de voirie 2024 et valide les deux routes à mettre en état.

#### **Délibération n° 4\_19/04/2024 – projet sur le terrain « Rue de la mairie » - choix d'un maître d'œuvre**

Après la présentation des esquisses, le Conseil Municipal valide le futur projet avec trois lots.

- Lot 1 : 725 m<sup>2</sup>
- Lot 2 : 575 m<sup>2</sup>
- Lot 3 : 825 m<sup>2</sup>

Chaque lot aura son tampon pour tous les raccordements.

Le Conseil décide de prendre ING CONCEPT pour élaborer et suivre le dossier.

Un permis d'aménager va être déposé pour la création du lotissement.

Un budget annexe « lotissement » sera établi.

Le conseil donne également pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document nécessaire.

#### **Informations ° 5\_19/04/2024 – point les travaux**

L'entreprise LE GALL est actuellement à rénover le mur du cimetière.

Après réflexion, la commission « travaux » a décidé de rénover la partie droite de l'entrée du cimetière.

Il y aura un avenant au devis.

Après en avoir délibéré, le conseil donne son accord pour les travaux du mur du cimetière.

#### **Délibération n° 6\_19/04/2024 – Numérotation des rues**

Toutes les communes de France devront nommer et numéroter leurs rues pour 2024, et être enregistrées sur la base de données nationale.

Jusqu'à présent les communes de moins de 2000h n'avaient pas cette obligation, désormais elles devront se mettre en conformité avec la loi 3DS du 21 février 2022, qui obligent les maires à corriger le tir.

Bien que la commune de Bréldy ne soit pas un mauvais élève en la matière, le déploiement de la fibre optique, les aménagements immobiliers, les modifications de circulations de voirie... de ces dernières années ont mis en évidence quelques carences en termes de numérotation.

C'est pourquoi, après un audit effectué en interne sur l'ensemble de la voirie (nomination) et sur l'ensemble des habitations (numérotation) de toute la commune, et révélant quelques anomalies à corriger, Mr le Maire a souhaité s'attacher les compétences d'un service spécialisé de la Poste, pour accompagner la mise en conformité de la commune de Bréldy.

Le travail d'audit effectué en interne, doublé du travail d'accompagnement du service de la Poste, permettent de vous présenter, aujourd'hui, une base de numérotation et de nomination des rues conforme au cahier des charges de la loi 3DS.

Cette mise en conformité n'est pas seulement une obligation légale, mais est aussi et surtout une obligation morale envers les habitants.

En effet, la base de données nationale de la numérotation des rues est consultable directement par les services de secours, de gendarmerie et de police leur permettant ainsi des interventions rapides et géolocalisées.

La mise en conformité de la numérotation des rues rendra la tâche plus facile pour les systèmes de livraison à domicile et pour l'identification des habitations par les services de l'État et des organismes officiels.

Nous vous proposons aujourd'hui les changements qui semblent nécessaires en termes de numérotation et de nomination pour une bonne identification des rues et pour être en conformité avec la loi 3DS.

Ces changements proposés ont été validés par le service spécialisé de la Poste.

Après les explications de Denis BIAVA, le conseil municipal accepte les changements :

- Création de la rue de l'église
- Création du lieu-dit : Parc Neuf
- Extension de la rue de la mairie
- Renumérotations diverses dans certaines rues et lieux-dits (voir annexe)

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal **APPROUVE** cette numérotation communale.

#### **Délibération n° 7\_19/04/2024 – Mise en place d'une commission pour la rénovation de la mairie**

Le conseil municipal a décidé de rénover la mairie.

Pour travailler sur le sujet, Monsieur le Maire a souhaité créer une commission « rénovation mairie ».

Sur proposition de Monsieur le Maire, Denis pilotera cette commission.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

**DONNE** son accord pour la création de cette commission. Ses membres sont les suivants : Pierre-Marie GAREL, Denis BIAVA, Linda WATSON, Armelle FUSTEC et Liliane CHEVERT.

#### **Organisation du bureau de vote pour les élections européennes du dimanche 9 juin**

Les élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin de 8 h à 18 h.

Le bureau de vote sera à la mairie car la salle des fêtes est louée.

Voici le tableau des permanences :

<b>8 heures – 10 heures 30</b>	Pierre-Marie GAREL Eléonore BLANC-MAGON DE SAINT-ELIER Richard MOREL
<b>10 heures 30 – 13 heures</b>	Armelle FUSTEC Nicolas BILLIOU
<b>13 heures – 15 heures 30</b>	Pierre PEUCH Guy PHILIPPE
<b>15 heures 30 – 18 heures</b>	Liliane CHEVERT Denis BIAVA Antoine FLOURY

**Organisation de la journée « citoyenneté » du 18 mai**

Rencontre des brélidiens et bréolidiennes le **samedi 18 mai** à la salle intergénérationnelle.

Le conseil municipal décide de renouveler cette rencontre, comme l'an dernier.

---

Monsieur le Maire clôt les débats, l'ordre du jour étant épuisé, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 20 heures 30.

Pierre Marie GAREL, Maire de BRÉLIDY

